







CHARTE FORESTIÈRE de Territoire du **BEAUJOLAIS**



- RAPPORT D'ÉVALUATION 2020 -

AVANT-PROPOS

En France, notre histoire est liée à celle de la forêt depuis plusieurs siècles, longtemps essentielle pour nous chauffer, construire nos foyers ou nous nourrir (des produits de la cueillette ou de la chasse). Au fil des siècles et de nos besoins, nous avons modelé cette forêt.

En 2016, l'État a publié le Programme National de la Forêt et du Bois, pour la décennie 2016-2026, qui formalise la feuille de route de la politique forestière en vigueur. L'État fixe l'augmentation du prélèvement de bois en forêts en France à douze millions de mètres cubes supplémentaires d'ici à 2026.

A l'heure de la transition écologique, le bois (re)devient un allié. Durant sa vie d'arbre, il a la capacité de capter une partie du CO₂ que notre société émet et nous permet de respirer. Une fois transformé, ce bois se retrouve dans nos charpentes, nos maisons, nos bureaux où le carbone capté en forêt, reste piégé.

Dans le Beaujolais, une filière économique s'est constituée dès le xixe siècle autour de cette ressource pour répondre aux besoins de l'époque (en poteaux pour les mines ou piquets pour les vignes par exemple). Aujourd'hui, ces petites et moyennes entreprises ont évolué et se sont adaptées à la demande croissante de la société.

Dans le même temps, la cause environnementale et la pression sociétale imposent à la filière d'intégrer d'autres exigences dans la gestion de ces espaces forestiers (biodiversité, eau, changement climatique, loisirs, ...). Il est donc important pour le territoire d'organiser un espace de rencontre et de dialogue autour de ces sujets. C'est l'objet de la Charte Forestière de Territoire du Beaujolais.

LISTE DES SIGLES

ARDEF: Association Rhodanienne Des Entreprises Forestières

ASLGF: Association Syndicale Libre de Gestion Forestière

CAUE: Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement

CRPF: Centre Régional de la Propriété Forestière

CTE: Contrat de Transition Écologique

ENS: Espace Naturel Sensible

FDCML: Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon

FNE: France Nature Environnement

FOGEFOR: FOrmation à la GEstion FORestière

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

MFR: Maison Familiale Rurale

ONF: Office National des Forêts

PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial

SCoT: Schéma de Cohérence Territorial

SOMMAIRE

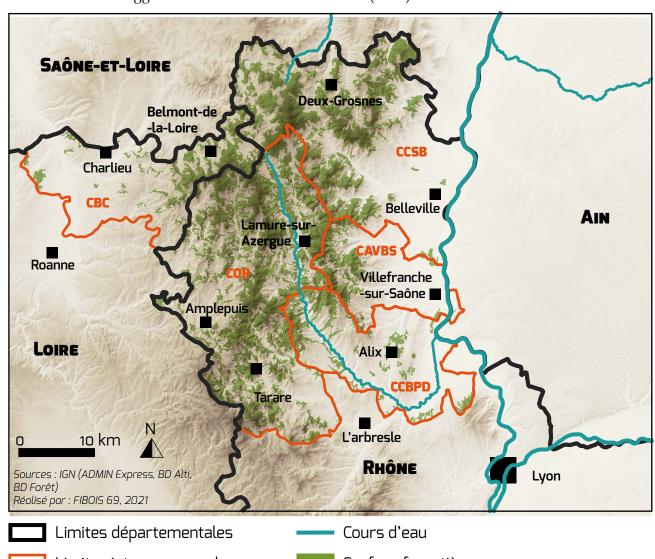
Avant-propos	3
Liste des sigles	4
ntroduction	7
1. Les chiffres clés de la Charte Forestière de territoire du Beaujolais 2018-2020	. 11
2. Évaluation de la CFT du Beaujolais par enjeu	.13
Enjeu 1. Gérer la forêt dans l'intérêt collectif	13
Enjeu 2. Mobiliser durablement la ressource forestière	17
Enjeu 3. Soutenir la filière bois locale	.22
Enjeu 4. Mieux connaître la forêt et le bois	.25
Enjeu 5. Animer, suivre et évaluer la Charte forestière de Territoire	.30
Conclusion et recommandations	34

INTRODUCTION

Le massif forestier du Beaujolais est doté, depuis 2015, d'une Charte Forestière de Territoire (CFT). Prévu dans la loi d'Orientation Forestière de juillet 2001, elle définit une stratégie de développement de la filière forêt-bois du territoire, grâce à la mise en œuvre d'une réflexion partenariale de l'ensemble des acteurs locaux.

La CFT du Beaujolais est portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais et par Charlieu-Belmont Communauté, et couvre le territoire des intercommunalités suivantes :

- Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB)
- Charlieu-Belmont Communauté (CBC)
- Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)
- Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)
- Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)



Limites intercommunales

Surface forestière

CBC : Charlieu Belmont Communauté

COR : Communauté d'Agglomération de l'Ouest

Rhôdanien

CAVBS : Communauté d'Agglomération Villefranche

Beaujolais Saône

CCBPD : Communauté de communes Beaujolais

Pierres Dorées

CCSB : Communauté de communes Saône Beaujolais

Suite à l'élaboration d'un diagnostic de territoire entre 2012 et 2014, un premier plan d'action a été mis en œuvre suivant les cinq grands enjeux ci-après :

- Gérer la forêt dans l'intérêt collectif;
- Mobiliser durablement la ressource forestière ;
- Soutenir la filière bois locale;
- Mieux connaître la forêt et le bois ;
- Animer, suivre et évaluer la Charte forestière de Territoire.

Dès 2015, l'animation de la CFT a été confiée à FIBOIS 69. Une première évaluation de la CFT (2015-2017) a permis d'établir une nouvelle programmation à mener sur le territoire pour la période 2018-2020.

Arrivé à son terme, ce plan d'action 2018-2020, a été l'objet d'une nouvelle évaluation, conduite fin 2020, afin de tirer les enseignements des actions menées et d'identifier des recommandations pour un nouveau programme.

Ce rapport rend compte des données issues de l'évaluation 2020 de la CFT du Beaujolais.











Axe de travail 1:

Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du c h a n g e m e n t climatique;

Axe de travail 2 :

Réaliser un c o m p a r a t i f économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois.

Axe de travail 3:

ETF: Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les entreprises de travaux forestiers;

Axe de travail 4 :

Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt;

Axe de travail 5 :

Informer sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie.

Axe de travail 6 :

Promouvoir l'utilisation du bois (du Douglas) dans la construction;

Axe de travail 7 :

A c c o m p a g n e r les entreprises de 1ère et 2ème transformation.

Axe de travail 8 :

Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt bois

Axe de travail 9:

Construire une offre touristique liée à la forêt.

Axe de travail 10 :Animer, suivre et

évaluer la CFT.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

L'évaluation a pour objet d'analyser l'impact de la CFT du Beaujolais sur le territoire et de proposer des recommandations en vue d'établir un nouveau programme d'actions. Cette évaluation doit permettre de répondre aux grandes questions suivantes :

Est-ce que la CFT du Beaujolais a répondu aux enjeux du territoire?

Qui a bénéficié des actions ? Qui a été moteur des actions ? La gouvernance actuelle permet-elle une réelle concertation ou co-construction des actions ?

Quels sont les besoins pour l'avenir de la filière forêt - bois sur le territoire du Beaujolais ?

Durant cette évaluation, les éléments suivants ont été interrogés :

- L'effectivité c'est-à-dire « les actions prévues ont-elles bien été réalisées ?»
- La cohérence externe c'est-à-dire « y-at-il complémentarité des objectifs de la CFT avec les objectifs des autres politiques concernant la thématique sur le territoire ? »
- L'efficacité c'est-à-dire « les objectifs et les impacts attendus ont-ils été atteints ? »

Pour cela, deux méthodes ont été utilisées. Les conclusions de cette étude sont issues d'une analyse quantitative des actions menées (nombre d'actions, thématiques traitées, publics cible, résultats...) ; et d'autre part, de l'analyse d'environ 40 échanges effectués auprès d'acteurs de la filière forêt – bois et partenaires (ou futurs partenaires) de la CFT. Ces entretiens ont été conduits auprès d'élus de différentes collectivités, d'entreprises de la filière forêt – bois (gestionnaires forestiers, scieries, architecte...), de structures d'accompagnement de la filière forêt – bois, d'associations de protection de l'environnement, de centre de formation, d'usagers de la forêt... Le choix a été fait de rencontrer également des structures connaissant peu la CFT du Beaujolais aujourd'hui, mais qui peuvent en devenir partenaire actif à l'avenir.

STRUCTURES RENCONTRÉES

#Chartes Forestières de Territoires

Charte Forestière du Beaujolais - Kévin Bazile, animateur

Charte Forestière du Bugey - Céline Ragoucy, animatrice

Charte Forestière Bas Dauphiné Bonnevaux - Amandine Prévost, animatrice

#collectivités territoriales

Conseil départemental du Rhône – Sandra Pradier, ; Nicolas Chaverot, chargé d'étude ENS et patrimoine naturel ; Daphné Dumazel, chargée d'étude ENS

Syndicat Mixte du Beaujolais - Pascal Ronzière, président

Syndicat Mixte du Beaujolais – Tanguy Leblanc, chargé de mission Géoparc

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien - Dominique Depras, vice-président en charge de la ruralité et de la forêt

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien - Louise Tissot, chargée de mission agriculture, bois, forêt

Charlieu Belmont Communauté - Michel Lamarque, vice-président

Charlieu Belmont Communauté - Elisabeth Peguet, chargée de mission économie

Charlieu Belmont Communauté- Louise Soucille, chargée de mission PCAET

CC Saône Beaujolais - Céline Giraud, chargée de mission service ruralité et économie de proximité

CC Beaujolais Pierres Dorées - Pascal Lebrun, vice-président en charge du PCAET et du CTE

CC Beaujolais Pierres Dorées - Marie-Laure Jas, chargée de mission PCAET

Commune de Thizy-les-Bourg - Pascal Vignon, adjoint au maire

Commune de Cours-la-Ville - Michel Palluet, adjoint au maire

Commune de Lamure-sur-Azergue – Marc Desplaces, maire ; Philippe Martinet, adjoint au maire

Commune de Saint-Cyr-le-Chatoux - Jean-Pierre Dumontet, maire

Commune de Saint-Igny-de-Vers - Alain Morin, maire

#l'Etat

Direction Départementale des Territoires du Rhône - Emmanuel Bourges, chargé de mission forêt

#propriétaires forestiers

ASLGF Mont Saint-Rigaud - Gérard Boissy, président

Union des forestiers privés du Rhône - section nord - Jacques Chassy

#entreprises

ARDEF - Christophe Recorbet, gérant

Coforêt - Lionel Piet, directeur général ; Frédéric Michon, directeur technique

Pilon Architecture - Céline Pilon, architecte

PROVVEDI Industrie - François Proveddi, gérant

Scierie Gonnachon - Romain Gonnachon, gérant

SG Bois - Pierre Galleron, gérant

#centres de formation

Maison Familiale Rurale des 4 vallées à Lamure-sur-Azergue - Lionel AMIN

#organismes de conseil et d'accompagnement

ALTE 69 - Matthieu Maillard, chargé de projet collectivités et professionnels

CAUE - Delphine Blanc, architecte - conseillère du Nord-Beaujolais

CRPF - Marie-Pauline Tachon, ingénieur de massif

FIBOIS 69 - Douglas Martin, directeur

ONF - Guillaume Béal, responsable de l'unité territoriale du Rhône

#usagers et partenaires touristiques

Amis Guides en Terre Beaujolaise – Anne Fimbel et Marie Chambard

Mission locale Nord-Ouest Rhône - Claire Vidal, chargée de communication

Vivre en Haut Beaujolais - Roselyne Garcia, référente Familles-Habitants

#partenaires environnementaux

Amis de la nature du Haut Beaujolais - Edith Delobel ; Daniel Large ; Patrick Filek ; Charles Martin-Cochet

Collectif de la Pierre de Saint-Martin - Daniel Mathieu, bénévole

Fédération des chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon - Didier Dailly, coordinateur du service technique

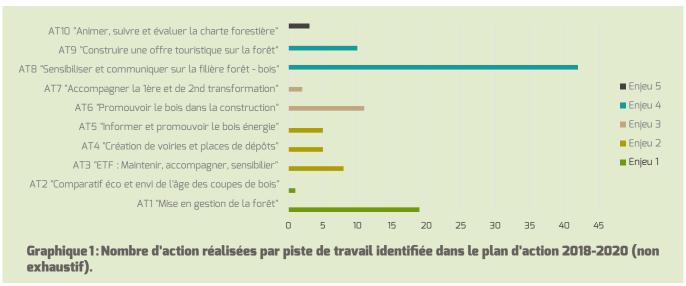
France Nature Environnement Rhône - Didier Rousse, responsable du pôle Nature Environnement



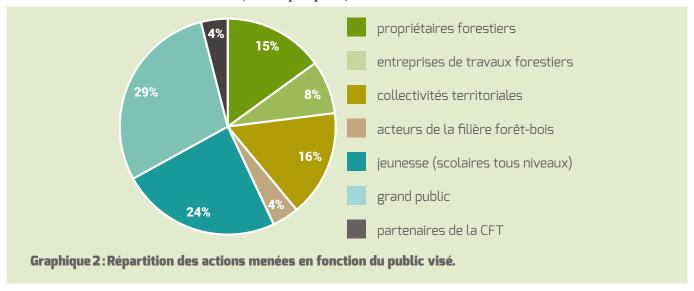
1. LES CHIFFRES CLÉS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU BEAUJOLAIS 2018-2020

Environ 100 actions ont été menées sur les trois dernières années de programmation.

Les thématiques les plus traitées, dans les actions menées entre 2018 et 2020, sont la découverte de la filière forêt – bois auprès du grand public notamment, l'initiation à la gestion forestière auprès des propriétaires forestiers principalement ¹.



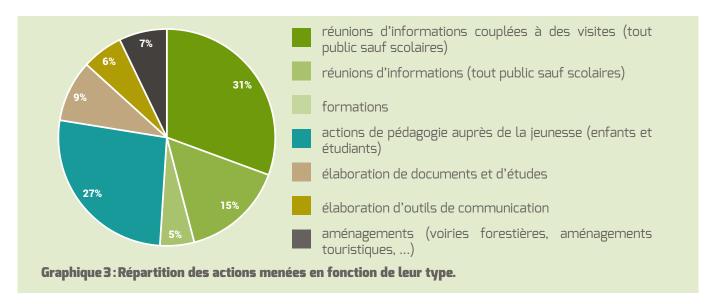
La moitié des actions menées sont à destination du grand public incluant la jeunesse, afin de les sensibiliser à la filière forêt-bois sur le territoire (cf. Graphique 2).



De plus, 78 % des actions menées sont des actions d'information et de formation notamment en favorisant les visites auprès des différents publics (cf. Graphique 3). Tandis que les 22 % restant consistent en des actions d'aménagements (touristique ou de voiries forestières), de réalisation de documents ou d'études, et d'outil de communication.

D'après ces chiffres, ces trois dernières années, la CFT du Beaujolais a principalement eu un rôle de communicant, de sensibilisateur des différents publics sur les sujets et thématiques identifiés dans son plan d'action.

Le graphique 1 est à analyser avec précaution : une visite de terrain d'une journée compte pour une action, de la même manière qu'une étude représentant 6 mois de travail, ou qu'une création de voirie souvent issue de 2-3 ans de travail.



Pourtant, le rôle de la CFT du Beaujolais n'est pas largement compris : seulement 15 personnes sur 35 structures interrogées sont capables de donner une définition correcte de la Charte Forestière de Territoire. L'idée reçue la plus courante provient probablement de son nom : beaucoup de personnes l'assimilent à un accord de bonnes pratiques auquel les acteurs de la filière forêt – bois adhèrent par signature (sous-entendu, ils s'engagent à respecter ce qu'elle mentionne). En ce qui concerne son programme d'action, peu de structures ont conscience de l'entièreté du panel d'enjeux et de thématiques traitées. Selon le type de structure rencontrée, la CFT est assimilée soit :

- à des actions de pédagogie auprès des publics scolaires ;
- au lien entre élus et entreprises forestières lors de la déclaration des chantiers forestiers et sur la question des voiries forestières (remise en état des voiries ...).

Les autres actions menées concernant le soutien à la filière bois locale et l'accompagnement aux entreprises par exemple, sont peu identifiées.

De plus, la CFT du Beaujolais étant animé, depuis 2015, par FIBOIS 69 de nombreux partenaires de la CFT confondent les actions et le rôle de la CFT avec ceux de FIBOIS 69. Cet état de fait est à la fois jugé bénéfique car FIBOIS 69, en tant que représentant des entreprises de la filière forêt – bois, facilite l'aboutissement de certaines actions ; et d'autre part, parfois jugé désavantageux, la visibilité de la CFT n'étant pas facilitée.

Malgré la méconnaissance de l'outil CFT en lui-même, ses actions majeures sont connues par les partenaires. La plus connue est l'événement « Vis ma Vie de Bûcheron » qui a mobilisé (en 2018 et 2019) plusieurs entreprises de travaux forestiers volontaires pour animer des visites de chantiers, et mobilisant également plusieurs canaux de communication pour diffuser l'événement auprès du grand public. L'autre action connue par la majorité des partenaires est l'outil de déclaration des chantiers forestiers mis en place en 2015, et promu depuis auprès des entreprises et des collectivités afin d'éviter les conflits. Enfin, la plupart des visites de terrain, quel que soit le thème, sont identifiées par les partenaires.

La CFT a coûté 147 500 euros pour la période 2018-2020. Elle est financée à hauteur d'environ 8 % par Charlieu-Belmont Communauté, 24.7 % par le Syndicat Mixte du Beaujolais, 4.6 % par la région AuRA, 29.6 % par le FEADER via le LEADER du Beaujolais vert et 33.2 % par le fond Massif Central. Ce coût financier concerne le financement du poste d'animation de la CFT ainsi qu'un budget communication.

2. ÉVALUATION DE LA CFT DU BEAUJOLAIS PAR ENJEU ENJEU 1. GÉRER LA FORÊT DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF

CONTEXTE

Deux axes de travail (AT) avaient été identifiés pour mener à bien cet objectif de gestion collective de la forêt :

- AT1 : Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique ;
- AT2 : Réaliser un comparatif économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois.

Pour cet enjeu, le public visé était principalement les propriétaires forestiers, en leur qualité de « décideur final » de la gestion sylvicole des forêts qui peuplent nos paysages.

Pour rappel, les forêts du territoire de la CFT sont à 96 % des propriétés privées, le reste étant des forêts publiques. Ces forêts sont la propriété de plus de 14 000 personnes physiques ou morales avec une moyenne de 1.5 hectares par propriétaire. On parle de morcellement de la forêt avec pléthore de petites parcelles forestières appartenant à de nombreux propriétaires différents.

Les forêts sont pour de nombreux propriétaires issues d'un héritage familial. La transmission de la « culture forestière » s'est parfois rompue au fil des générations, et les propriétaires d'aujourd'hui méconnaissent souvent leur forêt et les enjeux de la gestion forestière. Cette méconnaissance entraîne un déficit de gestion de certaines parcelles forestières et d'autre part, ne permet pas aux propriétaires d'être outillés pour discuter et négocier avec les entreprises qui les sollicitent. Il y avait donc un enjeu à sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion forestière.

De plus, le morcellement est un frein à la diversification des modes de gestion (futaie irrégulière, ...) de la forêt, peu viable économiquement pour les entreprises sur de petites surfaces. Il y avait donc un enjeu à mener des actions de regroupement du foncier et/ou de la gestion sylvicole des forêts.

Au vu de la situation globale de changement climatique en cours et d'érosion de la biodiversité, il y avait également un enjeu à sensibiliser les propriétaires à des pratiques de gestion sylvicole respectueuses de la biodiversité et prenant en compte les risques liés au changement climatique.

Enfin, la pression existante sur les bois moyens pousse à des coupes des bois précoces. Les coupes effectuées sur des bois trop jeunes a des incidences sur l'environnement et sur les sols. Il y avait donc en 2018, un enjeu à sensibiliser les propriétaires aux problématiques liées aux coupes de bois jeune et aux bénéfices à couper des vieux bois.

Les actions menées ces trois dernières années avaient pour objectif de répondre à ces différents enjeux.

ACTIONS MENÉES ET CONSTATS

La majorité des actions menées ont été portées par :

- Le Centre National de la Propriété Forestière (CRPF) qui a pour vocation d'accompagner les propriétaires privés dans la gestion de leur forêt ;
- Fransylva Rhône, syndicat de propriétaires forestiers qui représente et informe les propriétaires privés ;
- L'ASLGF du Mont Saint-Rigaud (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) qui est une association de propriétaires mettant en commun la gestion de leurs parcelles forestières ;
- France Nature Environnement Rhône (FNE) association de protection de la nature et de l'environnement.

#sensibilisation à la forêt et à la gestion forestière

Les actions majeures menées sont des réunions d'informations et des visites de terrain pour sensibiliser les propriétaires à diverses thématiques comme l'adaptation des forêts au changement climatique, la sylviculture irrégulière, la régénération naturelle et les diagnostics sylvo-climatiques. Pour les propriétaires qui souhaitent approfondir leurs connaissances, des formations à la gestion forestière (FOGEFOR) ont été proposées.

#regroupement de la gestion forestière

Une autre action a consisté à l'accompagnement de l'ASLGF du Mont Saint-Rigaud dans sa structuration. Partie d'un groupe d'une quinzaine de propriétaires motivés en 2017, en 2020 l'association compte 75 adhérents et un Plan Simple de Gestion concerté (PSG) approuvé en 2019. Grâce à cette association et au regroupement de la gestion de 1023 hectares de forêt, des petits propriétaires ont pu mettre en place une gestion sylvicole visant la futaie irrégulière.

#biodiversité

Le CRPF et FNE ont collaboré à la réalisation d'études sur la biodiversité en forêt. Ces études ont permis d'accroître la connaissance sur le milieu forestier mais également d'apprendre à mieux travailler de concert avec les associations environnementales.

#coupe de bois jeunes

L'axe de travail 2 n'a pas été mené pour des questions de coûts élevés de l'étude comparé à la pertinence de l'action pour atteindre l'objectif de sensibilisation aux coupes de bois jeunes. Une visite de terrain a été proposé sur la sylviculture des gros bois de douglas et sur leur valorisation dans les entreprises locales pour les charpentes notamment.



Fig. 1: Séance d'un FOGEFOR, 2018



Fig. 2 : Visite sur la thématique de la biodiversité par le CRPF



Fig. 3 : Visite d'une plantation diversifiée de la FDCML, 2020



Fig. 4: Visite pour les propriétaires forestiers sur le changement climatique, 2019



Fig. 5 : Vidéo <u>Des propriétaires forestiers</u> <u>soucieux des zones humides</u> © CEN AuRA,



Fig. 6 : Visite pour les ETF sur le changement climatique, 2020

ANNEE	INTITULES DES ACTIONS	PUBLIC VISE	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEU
2018	Formations FOGEFOR : 4 journées d'initiation et 2 journées de professionnalisation	propriétaires forestiers	CRPF	
2019	Formations FOGEFOR	propriétaires forestiers	CRPF	
2019	Réunions pour l'adaptation au changement climatique	propriétaires forestiers	CRPF	Saint-Bonnet-le- Troncy
2019	Réunions pour l'adaptation au changement climatique	propriétaires forestiers	CRPF	Les Sauvages (Col des Cassettes)
2019	Réunion pour la sylviculture irrégulière et régénération naturelle du Douglas	propriétaires forestiers	CRPF	Propières
2019	Découverte de la forêt et de la gestion forestière	scolaires (primaires)	CRPF	Poule-les-Echarmeaux
2019	Approbation PSG ASLGF Mont Saint-Rigaud	propriétaires forestiers	ASLGF Mont Saint-Rigaud	Monsols
2019	Réalisation d'un documentaire sur la gestion forestière en milieu humide	propriétaires forestiers, grand public	CEN AURA	
2019	Etude "La biodiversité dans les jeunes peuplements"	propriétaires forestiers	CRPF et FNE Rhône	
2019	Réunion sur la biodiversité dans les jeunes forêts du Beaujolais Nord	propriétaires forestiers	CRPF	Ouroux
2019	Réunion avec l'ASLGF Mont-Saint-Rigaud pour la mise en place d'une gestion concertée	propriétaires forestiers	CRPF	Monsols
2019	Réunion avec l'ASLGF Mont-Saint-Rigaud pour la mise en place d'une gestion concertée	propriétaires forestiers	CRPF	Saint-Igny-de-Vers
2019	Réunion avec l'ASLGF Mont-Saint-Rigaud pour la mise en place d'une gestion concertée	propriétaires forestiers	CRPF	Poule-les-Echarmeaux
2020	Journée Changement Climatique (forêt départementale de Brou (Saint-Vérand) et de Pully (Chamelet)	ETF	ARDEF	Saint-Vérand
2020	Projet de reboisement en forêt départementale de la Pyramide (label bas carbone)	département du Rhône	ONF	Lamure-sur-Azergues
2020	Visite d'une parcelle acquise par la Fédération des chasseurs du Rhône sur laquelle elle effectue des tests de plantation et de libre évolution	acteurs filière forêt	Fédération des chasseurs du Rhône et Cap Rural	Lamure-Azergue
2020	Réunion sur les diagnostics sylvo-climatiques	propriétaires forestiers	CRPF	Lamure-sur-Azergues
2020	Réunion sur les diagnostics sylvo-climatiques	propriétaires forestiers	CRPF	Valsonne
2020	Réunion sur les essences résineuses alternatives	propriétaires forestiers	CRPF	Lamure-sur-Azergues

Tableau 1: Actions menées dans l'axe de travail 1 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).

REMARQUES ET ENSEIGNEMENTS

Le format « visite » touche souvent les mêmes profils de propriétaires. En moyenne, une visite réunie une trentaine de personnes, et les personnes qui se déplacent sont souvent des personnes déjà sensibilisées à leur forêt, qui vivent sur le territoire (et souvent retraités). Les invitations auprès des propriétaires sont effectuées principalement par courrier papier. Au vu du nombre de propriétaire sur le territoire, il semble nécessaire de conserver ces formats qui fonctionnent, mais également d'aller plus loin en essayant de toucher davantage de propriétaires notamment de profils différents : plus jeunes, ne vivant pas forcément sur le territoire mais à proximité (métropole de Lyon, département limitrophes). Pour cela, il semble nécessaire d'améliorer la communication à leur intention (définir les publics cibles et mettre en œuvre une stratégie de communication et sensibilisation) afin de les toucher.

Le modèle de l'ASLGF nécessite une forte implication des propriétaires forestiers et requiert un temps de mise en place long (le suivi des adhérents et de leurs travaux est lourd). Ainsi ce modèle n'est pas facilement reproductible partout. D'autres techniques de regroupement de la gestion ont été essayées. En 2020, le CRPF a initié un projet de massification en proposant des chantiers groupés à partir de chantiers initiés par des professionnels : ces derniers n'ont pas adhéré à cette action qui n'a pas vu le jour sur le territoire.

Les actions menées concernant l'adaptation des forêts au changement climatique ont principalement été des réunions d'informations avec des visites de parcelles forestières. Les échanges avec les entreprises et les propriétaires forestiers mettent en évidence un changement de positionnement de leur part. Si auparavant le changement climatique était cité « sans grande conviction », aujourd'hui, ils partagent une réelle inquiétude et sont en demande d'informations, d'exemples, de « vérités ». Ils veulent savoir : qu'est-ce qui marche ? qu'est-ce qu'il faut faire ? *A priori*, il n'y a pas une recette universelle.

Localement, le CRPF et l'ONF ont mis en œuvre et suivent un réseau de placettes forestières dont les données sont transmises et traitées à l'échelle régionale, voire nationale. De plus, des entreprises et des propriétaires forestiers mettent en œuvre des essais par eux-mêmes. Néanmoins, la conduite et les résultats de ces expérimentations sont peu diffusés et partagés sur le territoire. Il y a un besoin de mettre en œuvre une méthodologie commune d'expérimentation, de suivi et de partage des résultats à l'échelle du territoire.

Plusieurs propos de personnes rencontrées soulignent une « peur de l'échec » c'est-à-dire si les visites de parcelles proposées montrent des boisements avec des résultats mitigés, il y a une peur que cela démotive les propriétaires et entreprises qui auraient pu faire des essais de nouvelles essences ou pratiques. Or il semble nécessaire de partager également les « échecs », en appuyant sur les raisons pour lesquelles cela n'a pas fonctionné afin de comprendre les erreurs et d'éviter de les reproduire.

Une présentation du dispositif Sylv'Acctes a été réalisée en bureau du Syndicat Mixte du Beaujolais en 2018. C'est une interface financière qui permet de collecter des financements auprès d'entreprises et de collectivités en Auvergne-Rhône-Alpes et de les redistribuer aux propriétaires forestiers qui mettent en œuvre des actions forestières en phase avec le changement climatique et la biodiversité. Pour des questions de périmètre d'action et donc de portage administratif du dispositif, Sylv'Acctes n'a pas été mis en œuvre sur le territoire. Le bilan montre que les partenaires de la CFT pensent nécessaire sa mise en œuvre sur le territoire. Le levier financier pour inciter les propriétaires à mettre en œuvre des pratiques sylvicoles et des plantations diversifiées est primordial (par exemple, planter du feuillus coûte en moyenne deux fois plus cher que planter en douglas).

ENJEU 2. MOBILISER DURABLEMENT LA RESSOURCE FORESTIÈRE

CONTEXTE

Trois axes de travail avaient été identifiés pour mener à bien cet objectif de gestion collective de la forêt :

- AT3: ETF: Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les entreprises de travaux forestiers;
- AT4 : Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt ;
- AT5 : Informer sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie.

Pour cet enjeu, le public visé était d'une part, les entreprises de travaux forestiers. Ce sont elles qui effectuent les travaux d'exploitation des forêts sur le territoire. La première programmation de la CFT a permis de créer l'Association Rhodanienne des Entreprises Forestières (ARDEF). Cette action phare de la CFT 2015-2018 a permis à ces TPE et PME, relativement isolées dans leur métier, de se connaître, de partager leurs expériences, leurs besoins, de communiquer sur leur métier et de monter en compétences grâce aux actions de l'association. Des actions telles que l'accompagnement sur la sécurité, le développement de relations avec les municipalités lors des chantiers forestiers (déclaration des chantiers, remise en état des voiries...), les nouvelles pratiques sylvicoles ont été réalisées. Néanmoins, en 2018, ces jeunes actions pertinentes étaient à ancrer et à pérenniser pour obtenir des résultats significatifs. Ainsi, il y avait un enjeu entre 2018 et 2020 à poursuivre des actions d'accompagnement des ETF.

D'autre part, l'autre public visé était les élus locaux. De fait, les collectivités territoriales sont les structures compétentes en ce qui concerne la création et l'entretien des voiries. Or l'état des voiries forestières était souvent un sujet de tensions entre les entreprises forestières et les communes. Un formulaire en ligne afin de déclarer les chantiers forestiers avait été mis en œuvre lors de la précédente programmation de la CFT afin de permettre aux communes d'être au courant des opérations forestières en cours sur leur territoire et de prendre contact avec les entreprises concernées si besoin (états de lieux de la voirie avant et après les travaux...). Néanmoins, l'établissement de déclarations des chantiers forestiers n'était pas systématique en 2018, ni la remise en état des voiries, ni l'implication des élus communaux sur ce sujet. Il y avait donc un enjeu à agir à la fois côté élus et à la fois côté entreprises forestières afin d'améliorer les relations sur le sujet des chantiers forestiers entre les deux parties.

Les collectivités territoriales sont également compétentes pour l'entretien et la création d'éléments de desserte forestière. La création d'une voirie forestière ou de places de dépôts demande une animation importante pour aboutir. En 2018, les partenaires de la CFT s'accordaient à dire que le massif manquait encore de dessertes de qualité pour mobiliser le bois en forêt. Il y avait donc un enjeu à mener des actions afin de faciliter les projets de dessertes forestières.

Enfin les collectivités ont également la capacité de mettre en œuvre des réseaux de chaleur afin de chauffer des bâtiments publics. Développer ce type de projet permet de créer des débouchés locaux pour les bois issus des éclaircies forestières. Ces bois étaient encore peu valorisés localement en 2018, pourtant ils conditionnent une exploitation durable des forêts (sous-produit de la sylviculture des forêts destinées au bois construction) et le maintien voire la création d'emplois locaux. Il y avait donc un enjeu à promouvoir l'utilisation du bois en tant qu'énergie renouvelable et d'informer les collectivités sur les conditions d'approvisionnement de ce bois.

ACTIONS MENÉES ET CONSTATS

La majorité des actions menées ont été portées par :

- FIBOIS 69, association interprofessionnelle de la filière forêt-bois, elle a pour objectif de valoriser et promouvoir une ressource locale et durable, développer, accompagner et promouvoir un tissu d'entreprises locales et faire du bois un matériau indispensable pour la transition énergétique;
- ARDEF, Association Rhodanienne des Entreprises Forestière, elle a pour but de faciliter les échanges entre les professionnels et de faire connaître les métiers de la forêt ;

• MSA, mutualité sociale agricole, elle a - en complément de sa mission de service public de la sécurité sociale - une mission de prévention des risques professionnels.

#accompagnement des entreprises forestières

Les actions menées sont principalement celles initiées lors de la précédente programmation de la CFT. L'accompagnement aux entreprises consiste à les informer sur la réglementation, à les former à la sécurité sur les chantiers et aux gestes de secours en cas d'accidents ou à les accompagner dans la prévention des risques.

#Les chantiers forestiers : déclarations, état des voiries, relation élus/entreprises

La CFT a proposé aux communes un modèle d'arrêté municipal pour la déclaration et la tenue des chantiers forestiers sur leur territoire. Ce modèle a permis de cadrer et d'harmoniser les démarches des communes. En effet, auparavant les communes prenaient différents arrêtés pour suivre les chantiers, avec des éléments plus ou moins réglementaires. Ce modèle d'arrêté a été mis à disposition de l'ensemble des communes forestières du territoire, leur laissant l'opportunité d'en prendre acte ou non. L'animateur de la CFT est intervenu individuellement auprès des communes qui avaient des interrogations et des difficultés avec des entreprises lors des chantiers forestiers, afin de les conseiller, de constater les soucis qu'elles avaient pu avoir, etc.

#création de dessertes forestières

Les actions menées sont de l'ordre de l'accompagnement des collectivités pour définir des secteurs stratégiques pour des projets de desserte et de l'accompagnement par la suite pour mener à bien les travaux. En 2019, en partenariat avec le CRPF, la CFT a proposé à la CCSB une mise à jour et une hiérarchisation des projets de voiries forestières sur son territoire (en ciblant trois projets prioritaires). La CFT a également édité des cartes communales de la surface forestière et de la desserte afin que chaque municipalité puisse prendre conscience des voiries forestières de son territoire.

Les projets de création de dessertes forestières sont longs à mener : de l'ordre de plusieurs années pour quelques kilomètres. Jusqu'en 2019, une cellule voirie a été animée sur le territoire permettant de suivre les projets en cours. Néanmoins, cette cellule ne se réunit plus suite à un arrêt du portage de l'animation du groupe par FIBOIS 69 (car non financé).

#bois énergie

Les actions menées sur ce sujet sont principalement des visites de terrain afin de montrer, aux collectivités territoriales principalement, comment s'effectue l'approvisionnement en bois énergie localement. Il est important de noter que la COR s'est engagée sur cette thématique il a plusieurs années, notamment en aidant les particuliers via des dispositifs tels que le COT (Contrat d'Objectifs Territorial) ayant notamment permis de financer des projets d'installation de chaudières au bois énergie.

ANNEE	INTITULE DES ACTIONS	PUBLIC VISE	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEU
2018	Intervention d'information sur la réglementation forestière	ETF	FIBOIS 69 et ARDEF	Lamure-sur-Azergues
2018	Formations Sauveteur Secouriste du Travail	ETF	ARDEF	Lamure-sur-Azergues
2018	Etude ergonomique sur le métier de débardeur forestier	ETF	MSA	
2018	Mise à disposition d'un modèle municipal pour la déclaration et la tenue des chantiers forestiers	ETF	CFT	
2019	Formations Sauveteur Secouriste du Travail	ETF	ARDEF	Lamure-sur-Azergues
2019	AG de l'ARDEF avec une présentation sur la "Forêt du futur"	ETF	ARDEF et CRPF	Monsols
2019	Rencontre d'acteurs "L'activité forestière sur le territoire"	collectivités	ARDEF, SMB	Les Sauvages
2020	Formations Sauveteur Secouriste du Travail	ETF	ARDEF	Lamure-sur-Azergues

Tableau 2 : Actions menées dans l'axe de travail 3 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).

ANNEE	INTITULES DES ACTIONS	PUBLIC VISE	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEU
2018	Création d'une route forestière à Chansaye (2,93km), ainsi que de 7 places de dépots et de 2 places de retournement.	ETF	COR, Commune de Poule-les- Echarmeaux, ONF, CRPF	Poule-les- Echarmeaux
2019	Mise à jour et hiérarchisation de la desserte	collectivités	CCSB, CRPF, CFT	
2019	Coopération intercommunale pour l'entretien de la voirie forestière	ETF	Poule-les-Echarmeaux, Ranchal, Belmont-de-la- Loire, Belleroche, Saint-Nizier-d'Azergue	Ranchal
2020	Réalisation de cartographies communales	collectivités	CFT	
2020	Travaux de restauration d'une route forestière	ETF	Commune de Saint-Nizier-d'Azergues, CFT	Saint-Nizier- d'Azergues

Tableau 3 : Actions menées dans l'axe de travail 4 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).

ANNEES	INTITULES DES ACTIONS	PUBLICS VISES	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEUX
2018	Fiche d'aide projet Bois-Energie	grand public	COR et CFT	
2019	Contrat d'Objectif Territorial de la COR (ayant permi de financer 17 projets ENR en bois-énergie)	consommateurs de chaleur	COR	
2019	Visite du réseau de chaleur de la mairie de Chénas	collectivités	CFT, Commune de Chénas, SYDER	Chénas
2019	Journée bois-énergie pour les élus du conseil départemental du Rhône (visite chantier forestier, plateforme logistique, unité de granulation et chaufferie)	collectivités	FIBOIS 69	Saint-Igny-de- Vers, Amplepuis,
2019	Suivi et analyse d'un chantier forestier avec analyse du tri des bois	entreprises bois énergie	FIBOIS 69	Thel

Tableau 4 : Actions menées dans l'axe de travail 5 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).

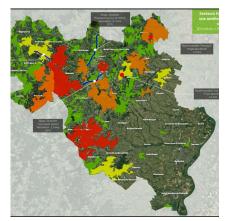


Fig. 7: Hiérarchisation de la desserte de la



Fig. 8 : Rénovation de la voirie forestière de Saint-Nizier-d'Azergue, 2020.



Fig. 9 : Remise d'un prix symbolique de l'ARDEF à la commune de St-Nizier-d'Azergue. 2020.



Fig. 10: Formation SST, 2018



Fig. 11: Journée bois énergie pour les élus du CD69. 2019.



Fig. 12: Journée bois énergie pour les élus du CD69, 2019.

REMARQUES ET ENSEIGNEMENTS

Les tensions entre élus et entreprises forestières à propos de l'état des voiries après chantier forestier existent encore. D'une part, avec les élections municipales de 2020, un certain nombre d'élus ont changé et donc le travail de sensibilisation à la filière forêt - bois, à la gestion forestière et donc au rôle de la collectivité lors d'un chantier forestier est à reprendre à zéro avec ces nouvelles personnes.

De plus, le bilan montre que les communes où les chantiers forestiers se déroulent sans désagréments sont celles où les élus sont impliqués, leur ayant permis de connaître et de tisser une relation humaine de respect et de confiance avec les entreprises. Cette relation est née d'une présence active des élus auprès des entreprises lors des chantiers (les appeler, se déplacer sur site avant le début du chantier, ...). Ces communes engagées témoignent qu'aujourd'hui 80 % des chantiers forestiers sont déclarés sur leur commune et qu'il y a moins d'un problème par an. Le dialogue entre élus et entreprises semble donc être la meilleure solution. Pour cela, il est nécessaire que les entreprises déclarent leur chantier et que les communes prennent contact avec l'entreprise afin de les rencontrer (et de mettre en œuvre un état des lieux de la voirie avant chantier si nécessaire).

Concernant l'état des voiries après chantier forestier, il est nécessaire de former les élus à ce qui est acceptable et à ce qui ne l'est pas. De même, il faut poursuivre la promotion des bonnes pratiques de déclaration des chantiers et de remise en état des chemins auprès des entreprises forestières.

En ce qui concerne la desserte forestière, l'accent a été mis sur la création pendant plusieurs années. Aujourd'hui, il en ressort parfois un manque d'entretien de certaines voiries forestières aboutissant au fil du temps à leur impraticabilité. Il semble nécessaire dans les années à venir de sensibiliser les collectivités territoriales à l'entretien des voiries. Un certain nombre de tronçons sont limitrophes sur plusieurs communes, la CFT doit pouvoir aider les collectivités à identifier ces tronçons et à mutualiser leurs moyens d'entretiens.

Les projets de création de dessertes forestières étant longs à mener, il semble pertinent de proposer aux collectivités des projets prioritaires à réaliser sur le mandat en cours, en ciblant deux à trois projets par intercommunalité. Plus que la création de nouvelles dessertes forestières, ce qui semble important est la résorption des points noirs existants sur les voiries existantes. Pour cela, l'implication des entreprises forestières et des propriétaires est indispensable pour identifier ces points noirs.

Le bois énergie n'a pas connu l'essor qu'il lui avait été imaginé, il y a quelques années sur le territoire. Les élus sont inquiets vis-à-vis du développement du bois énergie, voyant les coupes rases effectuées sur le massif, ils craignent que le développement de réseaux de chaleur n'intensifie d'autant plus l'exploitation de la forêt. Aujourd'hui, le débouché principal des bois issus des premières éclaircies forestières du Beaujolais est une entreprise de pâte à papier basée dans les Bouches-du-Rhône. Placée en redressement judiciaire dernièrement, son avenir reste incertain. Cette situation met en question la dépendance de la filière locale à une industrie externe au territoire et donc au manque de débouchés locaux pour ces sous-produits du bois. Pourtant des opportunités existent : les PCAET pour la plupart approuvés dans les intercommunalités mentionnent le développement de l'utilisation du bois comme énergie renouvelable. Ce développement permettrait de relocaliser la valorisation des sous-produits de la sylviculture du bois d'œuvre et de sa transformation, dans une logique de circuits courts.

ENJEU3. SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS LOCALE

CONTEXTE

Deux axes de travail avaient été identifiés pour mener à bien cet objectif d'accompagnement de la filière bois locale et de promotion du matériau bois :

- AT6: Promouvoir l'utilisation du bois (du Douglas) dans la construction;
- AT7 : Accompagner les entreprises de 1ère et 2ème transformation.

Les publics visés sont principalement :

- les prescripteurs bois : maîtres d'ouvrages comme les collectivités territoriales qui peuvent demander du bois dans leurs projets de construction, architectes qui peuvent proposer des solutions en bois à leur maître d'ouvrage...
- les entreprises de transformation du bois.

Construire en bois n'était (et n'est toujours) pas un automatisme pour les collectivités territoriale comme pour les particuliers. Le bois (à part pour les charpentes) souffre de clichés ancrés dans les esprits des maîtres d'ouvrages comme la solidité, une isolation moindre, le risque incendie, le vieillissement inesthétique lorsqu'il est en façade...

Si l'utilisation du matériau bois dans la construction n'est pas une évidence, l'utilisation de bois local dans une démarche de circuit court n'est pas non plus simple de mise en œuvre. Une part importante de la ressource bois échappe au territoire en faveur de marchés nationaux et internationaux. Cette fuite peut s'expliquer par un manque d'ateliers de valorisation locale (transformation en produits finis : collés, rabotés, etc.) mais aussi de débouchés locaux. Il y avait donc un enjeu à développer la demande en construction bois (et en bois énergie) pour assurer des débouchés locaux notamment en encourageant les projets publics ou collectifs qui peuvent servir de vitrine à d'autres prescripteurs bois.

Le secteur du bois connaît des mutations régulières et les entreprises doivent continuellement s'adapter et se réorganiser pour valoriser et offrir des débouchés aux bois issus des forêts du massif. La majorité des entreprises étant de petite et moyenne taille, il y a un enjeu à les accompagner dans leurs projets d'investissement, de développement, de transmission, d'innovation... De plus, vue la densité d'établissements liés au bois, il y a un enjeu à encourager l'interconnaissance entre les entreprises afin qu'elles puissent travailler en complémentarité et assurer un maillage du territoire.

ACTIONS MENÉES ET CONSTATS

Les actions ont été portées principalement par FIBOIS 69 qui a pour vocations majeures de promouvoir l'utilisation du bois et de fédérer et accompagner les entreprises de la filière.

#Visites d'entreprises et de constructions en bois

Pour mener à bien cet enjeu, les actions ont consistées principalement en des visites d'entreprises de la filière pour promouvoir les savoir-faire locaux, et d'autre part en des visites de bâtiments construits en bois (pendant le chantier ou du bâtiment fini) en présence des maîtres d'œuvre et/ou des entreprises étant intervenues. Les visites ont proposé une diversité de typologies de bâtiments (halles, bâtiments publics, habitat individuel...).

#Accompagnement des entreprises

FIBOIS 69 a joué un rôle d'accompagnement des entreprises notamment en effectuant une veille des subventions disponibles, en les aidant à en bénéficier, en répondant à leurs questions...



ANNEE	INTITULES DES ACTIONS	PUBLIC VISE	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEU
2018	Visite de chantier forestier (Forêt de la Pyramide), visite de scierie (Jean Lachize) et de bâtiment en bois local (office notarié à Lamure) avec les élus du conseil départemental du Rhône	collectivités	FIBOIS 69 et ARDEF	Cours
2018	Groupe de travail régional "Valorisation Bois Local"	animateurs CFT	Cap Rural, CFT, territoires forestiers	
2018	Visite construction bois (mairie de Belmont-de-la-Loire)	collectivités	CFT, CBC, Fibois 42	Belmont-de-la-Loire
2018	Journée urbanisme et construction pour les élus du Beaujolais	collectivités	SMB	Villefranche-sur-Saone
2019	Visite de parcelles, d'un chantier forestier et d'une scierie avec l'équipe construction du Grand Lyon	collectivités	FIBOIS 69	Cublize
2019	Journée technique sur le Douglas avec les propriétaires forestiers	propriétaires forestiers	Fransylva Rhône, France Douglas, CRPF	Claveisolles
2019	Visite de chantier de construction d'un bâtiment en bois local (bâtiment de Coforêt)	acteurs filière bois	CFT et Coforêt	Lamure-sur-Azergues
2019	Voyage au cœur de la filière forêt pour des prescripteurs bois (lycée Claude Bernard, chantier forestier, scierie Lachize)	acteurs filière bois	Fibois 69	Villefranche-sur-Saone, Saint-Loup, Thel
2020	Visite d'un bâtiment réalisé en Douglas du Beaujolais (Patay Paysagiste) lors de l'AG de Fibois 69	acteurs filière bois	Fibois 69	Les Ardillats
2020	Séminaire "Valorisation du bois Local"	collectivités	Cap Rural, CFT, territoires forestiers	
2020	Défi Chataignier auprès des étudiants de l'école Design de Condé (Lyon) pour réaliser du mobilier pour les locaux de l'entreprise Coforêt.	scolaires (étudiants)	FIBOIS 69, Coforêt	Lyon

Tableau 5 : Actions menées dans l'axe de travail 6 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).

ANNEE	INTITULES DES ACTIONS	PUBLIC VISE	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEU
2018	Etude sur le sciage des gros et très gros bois	entreprises de transformation	FIBOIS AuRA et FIBOIS départementales	Région AuRA
2018	Etude sur le recrutement en scieries	entreprises de transformation	FIBOIS AuRA et FIBOIS départementales	Région AuRA

Tableau 6 : Actions menées dans l'axe de travail 7 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).



Fig. 13 : Visite de la halle de Lamure-sur-Azergue, 2019



Fig. 14 : Visite de la mairie de Belmont-de-la-Loire. 2018.



Fig. 15: Tournée COR, 2020



Fig. 16 : Visite de la filière bois pour le conseil départemental du Rhône.

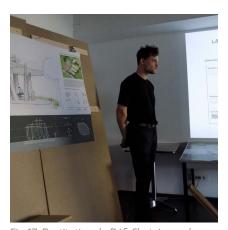


Fig. 17 : Restitution du Défi Chataigner de l'école de Condé, 2020.



Fig. 18: Construction d'un bâtiment tertiaire en bois, 2018.

REMARQUES ET ENSEIGNEMENTS

Les visites sont des actions pertinentes et qui fonctionnent car elles permettent aux participants de se rendre compte des différentes solutions bois existantes. Ces visites sont à poursuivre.

Néanmoins, le bilan montre que plusieurs chantiers finis sur le territoire comportent des défauts (de conception et/ou de mise en œuvre) entraînant un « mauvais » vieillissement de ces projets. Pour cela, il semble nécessaire de former davantage les collectivités notamment pour qu'elles s'entourent d'assistants à maîtrise d'ouvrage compétents dans le domaine. Dans cet objectif, davantage de bâtiments « anciens » pourraient être proposés en visite afin de faire des retours sur expérience plusieurs années après la fin des travaux.

ENJEU 4. MIEUX CONNAÎTRE LA FORÊT ET LE BOIS

CONTEXTE

Deux axes de travail avaient été identifiés pour mener à bien cet enjeu :

- AT8 : Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt bois
- AT9 : Construire une offre touristique liée à la forêt

Pour cet enjeu, le public visé était principalement le grand public (comprenant les scolaires). La société prête une attention grandissante au sujet de la forêt. Des images dénonçant l'industrialisation de la forêt sont médiatisées. L'opinion publique est de plus en plus sensible à la coupe des arbres et s'interroge sur la nécessité de préserver (voire de sanctuariser) la forêt. La forêt beaujolaise emploie beaucoup de personnes sur le territoire et constitue la base d'une importante économie. Malgré cela, les habitants du Beaujolais semblent de moins en moins connaître la filière forêt - bois et des conflits commencent à émerger entre citoyens et entreprises.

Certaines entreprises de la filière souffrent de ce rejet grandissant de la société. Afin de rétablir une relation sereine avec les habitants, il paraissait nécessaire que la filière forêt - bois s'ouvre au grand public pour expliquer ses pratiques, son quotidien, et soit également capable, d'écouter les remarques et demandes des citoyens. Ainsi en 2018, la CFT mettait en évidence l'importance de mieux cibler les différents publics et notamment la jeunesse et de proposer des actions appropriées.

La multifonctionnalité de la forêt est admise de tous, néanmoins, la cohabitation entre les activités de loisir et les activités économiques n'est pas toujours évidente. Les voiries forestières permettant de mobiliser le bois en forêt, sont également empruntées par les randonneurs et autres sportifs. Le tourisme semble être une opportunité pour sensibiliser le public aux enjeux forestiers et à la filière forêt – bois.

ACTIONS MENÉES ET CONSTATS

La majorité des actions ont été portées par :

- L'animateur de la CFT;
- FIBOIS 69, association interprofessionnelle de la filière forêt-bois, elle a notamment pour objectif de valoriser et promouvoir une ressource locale et durable.
- L'ARDEF, l'association rhodanienne des entreprises forestière a pour but de faciliter les échanges entre les professionnels et de faire connaître les métiers de la forêt. De nombreux adhérents de l'association ont accepté d'ouvrir les portes de leur entreprise et d'emmener des citoyens sur leurs chantiers pour leur parler de leur métier et des forêts.

#Sensibiliser les nouvelles générations

Durant ces trois dernières années, l'accent a été mis sur la sensibilisation de la jeunesse notamment en passant par les publics scolaires. L'animateur de la CFT a mis en œuvre des projets pédagogiques à destination des écoles primaires. Ces actions ont été conduites en partenariat avec le Géoparc côté Rhône et en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du 42 côté Loire. Les projets pédagogiques ont concerné 18 écoles primaires pour 32 classes. Les interventions se sont appuyées à la fois sur l'exposition itinérante de l'éco-musée du Haut-Beaujolais et sur des outils pédagogiques construits au fur et à mesure de interventions. L'action comprend des temps en classe et des temps de visites soit d'entreprises de la filière, soit de forêts.

D'autres moyens ont été mis en œuvre pour toucher la jeunesse, comme la participation de la CFT a des événements du territoire (notamment les Mercredi du Col de Crie).

#Sensibiliser les adultes

Pour sensibiliser les adultes la CFT a d'abord répondu présente à plusieurs événements (semaine de la science, semaine européenne du développement durable, ...) en tenant des stands ou en emmenant du public en forêt pour des excursions commentées. Elle a également répondu favorablement à des

sollicitations d'associations locales pour intervenir lors de soirées débats notamment après un visionnage du film documentaire <u>Le temps des forêts</u>. Ces petits événements ponctuels déjà mis en œuvre lors de la programmation précédente de la CFT avaient été considérés comme nécessaire mais insuffisants pour sensibiliser un large public.

Ainsi depuis 2019, la CFT s'est associée à l'événement Vis ma vie de Bûcheron conduit dans plusieurs massifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet événement propose d'emmener, durant les vacances estivales, les habitants locaux et touristes à la rencontre des professionnels sur des chantiers forestiers. Ils ont alors l'occasion d'assister à une démonstration d'exploitation ou de travaux forestiers, de découvrir les métiers de la forêt et de poser toutes leurs questions aux professionnels directement. Ces événements ont mobilisé 7 entreprises de la filière pour 230 participants sur les années 2019 et 2020.

#Forêts et touristes

La CFT a participé à l'accompagnement du projet d'aménagement du Mont Saint-Rigaud et du Col de Crie, l'objectif étant que ces sites puissent en plus de autres fonctions qui leur sont dédiées, devenir des supports de sensibilisation du public. C'était dans cet objectif que des cabanes en bois ont été intégrée sur le site du Col de Crie pour pouvoir être des mini-vitrines de différents principes de la construction bois à destination d'animations auprès des enfants lors des Mercredi du Col de Crie par exemple. La CFT a également été consultée pour l'élaboration du projet de sentier pédagogique sur la commune de Ranchal. La CFT a également rédigé des textes d'information sur la forêt à intégrer dans les documents touristiques.

Le département du Rhône s'implique fortement dans l'aménagement des forêts dont il est propriétaire pour favoriser l'accueil au public. Le dernier aménagement en date est le sentier des expériences de la forêt de la Cantinière. Ce sentier propose différentes ambiances forestières notamment pour sensibiliser le public au milieu forestier, et participe à créer une offre de découverte à destination du public familial, en répondant à la demande nature des visiteurs.



Fig. 19: Evénement Vis ma vie de bûcheron, 2019.



Fig. 20: Intervention dans une école primaire, 2019.



Fig. 21: Animation au Mercredi du Col de Crie, 2019.



Fig. 22 : Sortie en forêt pour la Fête de la science, 2018.



Fig. 23 : Panneau d'interprétation de la filière forêt - bois, 2019.



Fig. 24: Cabane issue de l'aménagement du site du Col de Crie, 2020.

ANNEES	INTITULES DES ACTIONS	PUBLICS VISES	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEUX
2018	Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2017-2018 CBC (visite scierie et menuiserie) : école de Saint-Denis- de-Cabanne	scolaires (primaires)	CFT, CBC, Ligue de l'enseignement 42	Saint-Denis-de-Cabanne
2018	Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2017-2018 CBC (visite scierie et menuiserie) : écoles de Le Cergne	scolaires (primaires)	CFT, CBC, Ligue de l'enseignement 42	Le Cergne
2018	Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2017-2018 CBC (visite scierie et menuiserie) : école de Belmont-de- la-Loire		CFT, CBC, Ligue de l'enseignement 42	Belmont-de-la-Loire
2018	Visite d'une parcelle en régénération naturelle dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (même que 2020)	grand public	COR, CFT, Fédération Départementale des chasseurs du Rhône	Lamure-Azergue
2018	Animations pédagogiques lors des "Mercredi du Col de Crie"	enfants	CFT et OT Beaujolais Monts et Vignobles	Monsols
2018	Participation à l'événement "Géopark Beaujolais en Fête"	grand public	Géopark et CFT	Poule-les-Echarmeaux
2018	Journée de sensibilisation à la filière forêt-bois pour l'école d'Eveux (visites à Meaux-la-Montagne et au Lac des Sapins)	scolaires (primaires)	CFT	Meaux-la-Montagne
2018	Réalisation de supports de communication pour sensibiliser les élus et le grand public aux travaux forestiers	grand public	CFT	
2018	Visite d'une parcelle gérée en futaie irrégulière dans le cadre de la Semaine de la Science	grand public	Géopark du Beaujolais, CFT, CRPF	Chénelette
2018	Journée de sensibilisation à la filière forêt-bois pour l'école de Marcilly-d'Azergue (visite de la scierie Jacquet Jean- Luc à Chamelet)	scolaires (primaires)	CFT	Marcilly-d'Azergue
2018	Soirée débat après diffusion du film "Le temps des forêts"	grand public	Union des Forestiers Section Ouest, CFT, CRPF	Tarare
2019	Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2018-2019 (visite scierie et menuiserie) : école de Villers	scolaires (primaires)	CFT, CBC, Ligue de l'enseignement 42	Villers
2019	Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2018-2019 (visite scierie et menuiserie) : école de Jarnosse	scolaires (primaires)	CFT, CBC, Ligue de l'enseignement 42	Jarnosse
2019	Projet pédagogique scolaire sur la forêt et le bois 2018-2019 (visite scierie et menuiserie) : école de Sevelinges	scolaires (primaires)	CFT, CBC, Ligue de l'enseignement 42	Sevelinges
2019	Visite de chantier forestier pour les élus et techniciens du Syndicat Mixte du Beaujolais	collectivités	CFT	Les Sauvages
2019	Projet pédagogique scolaire pour 2 classes de l'école de Gleizé	scolaires (primaires)	Géopark et CFT	Gleizé
2019	Projet pédagogique scolaire pour 3 classes de l'école de Limas	scolaires (primaires)	Géopark et CFT	Limas
2019	Projet pédagogique scolaire pour 2 classes de l'école de Morancé	scolaires (primaires)	Géopark et CFT	Morancé
2019	Visite d'une forêt sur le Mont Tourvéon	grand public	CFT, CRPF, Tolvedunum	Chenelette
2019	Visite de la forêt de Longeval dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable	grand public	CFT, ONF, Association Longeval	Saint-Just-d'Avray
2019	Soirée débat sur le film "Le Temps des Forêts"	grand public	CRPF	Belleville
2019	Soirée débat	grand public	Association Ville-sur-Jarnioux, CFT, Coforêt	Ville-sur-Jarnioux
2019	Vis ma vie de bûcheron	grand public	CFT, ARDEF, Fibois 69	Cublize

ANNEES	INTITULES DES ACTIONS	PUBLICS VISES	ACTEURS IMPLIQUES DANS LA REALISATION DES ACTIONS	LIEUX
2018	Page d'information dans le guide découverte du Beaujolais	grand public	Destination Beaujolais, CFT	
2019	Réalisation d'un panneau d'interprétation sur la filière forêt-bois	grand public	СССВ	
2019	Page de découverte sur la forêt beaujolaise et sa filière	grand public	Fédération de randonnée, Géopark, CFT	
2019	Projet Mont-Saint-Rigaud et Col de Crie	grand public	CCSB, CFT	Monsols
2019	Page de découverte sur la forêt beaujolaise et sa filière	grand public	Almanach, CFT	
2019	Participation à l'élaboration du sentier pédagogique	grand public	Ranchal, CFT	Ranchal
2020	Page d'information site internet Très Beaujolais	grand public	association Très Beaujolais, CFT	

Tableau 8 : Actions menées dans l'axe de travail 9 entre 2018 et 2020 (non exhaustif).

REMARQUES ET ENSEIGNEMENTS

Les actions auprès de la jeunesse ont été bien développées durant cette programmation. Les outils pédagogiques fonctionnent et les retours sont positifs. L'évaluation montre que d'autres acteurs sont présents pour sensibiliser les scolaires comme la Fédération départementale des chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon ou comme France Nature Environnement Rhône qui ont tous deux des chargés de mission dédiés à la sensibilisation des publics sur la biodiversité, la faune et la flore locales. Les Amis Guides en Terre Beaujolaise proposent également des sorties à destination des scolaires. Ainsi pour la suite, il semble pertinent de poursuivre ces actions en développant les collaborations avec les partenaires afin de croiser les thématiques et de proposer une offre diversifiée.

Les interventions à destination du grand public ont eu des résultats satisfaisants. Vis ma vie de Bûcheron a été l'événement phare de cette programmation de la CFT : les habitants locaux et touristes ont répondu présent et le public a fait preuve de curiosité lors de ces visites de chantiers. Le modèle de cet événement peut se décliner avec d'autres aspects de la filière.

Ces événements ont montré des citoyens en demande d'informations sur ce qui se passe autour de chez eux. Il semble donc pertinent à l'avenir de diversifier les types d'événements à proposer et dans ce cadre de travailler davantage avec les associations locales qui sont proches des habitants du territoire.

Concernant le tourisme, l'implication de la CFT n'est pas évidente. Les projets d'aménagement sont longs à mener. La forêt reste un milieu peu mis en avant par les acteurs du tourisme du Beaujolais à la fois sur leur site internet ou sur leurs flyers. Néanmoins, certaines associations locales intervenant dans le secteur touristique sont demandeuses d'informations sur la forêt afin de mieux renseigner leurs clients lors des activités pleine nature qu'elles proposent. Il semble nécessaire que la CFT développe la sensibilisation/formation des acteurs du tourisme pour qu'ils puissent mieux prendre en compte ce milieu auprès de leurs clients.

La CFT est portée par des collectivités territoriales, plusieurs des enjeux identifiés précédemment par la CFT nécessitent l'implication des élus. Un réseau d'élus référents à la filière forêt bois avait été mis en place en 2015. Ce réseau concernait principalement des élus des communes avec des surfaces forestières importantes, et le sujet central concernait les chantiers forestiers et la remise en état des voiries forestières. Suite aux élections municipales, de nombreux élus ont changés. Il y a un enjeu à mobiliser ces nouveaux élus et à les sensibiliser. De plus, les collectivités sont compétentes sur d'autres sujets que la desserte forestière, il semble donc important à l'avenir de proposer des « formations » plus complètes aux élus du territoire (pour également sensibiliser les élus des communes non forestières) afin de les sensibiliser à tous les enjeux de la filière forêt-bois et à leur rôle. Ce réseau d'élus communaux est à remettre en place et à animer sur la durée.

ENJEU 5. ANIMER, SUIVRE ET ÉVALUER LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

CONTEXTE

La CFT du Beaujolais est portée par deux collectivités : le Syndicat Mixte du Beaujolais et Charlieu-Belmont Communauté. Depuis 2015, un poste d'animation est financé pour suivre et coordonner les actions. Cet interlocuteur semble primordial au bon aboutissement des actions : il impulse certaines actions, notamment en mettant en relation les différents acteurs de la filière forêt et bois. Les collectivités ont fait le choix de mettre en place un marché public afin d'attribuer le poste à une structure externe. Ce poste est porté depuis le début de la CFT du Beaujolais, par l'association interprofessionnelle FIBOIS Rhône – Métropole, lauréate de ce marché public (reconnue pour son travail d'animation et ses connaissances de la filière).

ACTIONS MENÉES ET CONSTATS

#gouvernance

Les actions menées sont issues pour partie du plan d'action établi en 2018, et pour partie de l'initiative de l'animateur de la CFT en lien avec d'autres partenaires s'ajustant aux évolutions et aux nouveaux besoins qui émergent.

Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des partenaires de la CFT du Beaujolais est réunit une fois par an. Il a pour objet de faire le bilan des actions menées dans l'année, et de prendre un temps d'échange à leurs propos. De plus, cette réunion est une opportunité pour créer du lien entre les partenaires en leur proposant systématiquement une visite de terrain (visite d'un projet de desserte forestière en 2018 et visite de l'extension des locaux de Coforêt en 2019) et un temps convivial.

Les avancées de la CFT sont également présentées aux bureaux et lors des comités syndicaux du Syndicat Mixte du Beaujolais donnant l'opportunité aux élus de suivre et de partager leur avis sur les avancements et résultats.

#communication

Aujourd'hui, la communication sur la CFT du Beaujolais consiste en une page dédiée sur le site internet de FIBOIS 69, et une autre page dédiée sur le site internet du Syndicat Mixte du Beaujolais. Quant à la communication sur les actions de la CFT, elle est effectuée au travers de publications au fil de l'eau sur la page Facebook de FIBOIS 69.

#liens avec les autres politiques publiques

Sur le territoire du Beaujolais, plusieurs des politiques publiques existantes ont des impacts (foncier, réglementation...) ou des liens (financiers, objectifs, actions...) avec la filière forêt - bois locale. Précédemment l'animateur de la CFT du Beaujolais a été consulté lors de la rédaction de certaines de ces politiques en participant à des réunions, ateliers, ou en relisant les documents avant finalisation pour donner son avis sur les parties concernant la filière forêt - bois (pour les PCAET notamment).

#coopération interterritoriale

Depuis le lancement de la CFT du Beaujolais, l'animateur participe à des réseaux régionaux (groupe foncier forestier, groupe bois local) où il partage des expériences et savoirs avec d'autres territoires, lui permettant de prendre du recul sur les actions locales et de les amender pour en améliorer leur conduite. Il paraît pertinent de poursuivre cet engagement dans les années qui viennent.

TERRITOIRE CONCERNE	INTITULE	TEMPORALITE	COMPETENCE obligatoire ou facultative	Actions concernant la filière forestière	Actions concernant la filière bois (construction et/ou bois énergie)	Liens avec l'animateur de la CFT
Auvergne-Rhône-Alpes	SRADDET		Obligatoire	Х	X	Pas d'implication.
Auvergne-Rhône-Alpes	Schéma Régional Biomasse	2019-2023	Obligatoire	X	X	Pas d'implication.
Auvergne-Rhône-Alpes	PRFB	2019-2029	Obligatoire	х	X	FIBOIS 69 a animé un atelier lors de l'élaboration. L'animateur de la CFT a participé à la restitution.
Syndicat Mixte du Beaujolais	Schéma de Cohérence Territorial	En révision	Facultative			Suivi par l'animateur via le bureau du SMB, mais pas d'implication.
CA Ouest Rhodanien	PCAET	2018-2024	Obligatoire	х	X	Participation de l'animateur à une réunion lors de l'élaboration.
CA Ouest Rhodanien	Contrat d'Objectif Territorial	2017-2019	Facultative		X	Participation de l'animateur à 2 COPIL.
CA Ouest Rhodanien	Schéma Directeur de l'Energie	En cours d'élaboration	Facultative		X	Participation de l'animateur à une réunion lors de l'élaboration.
CA Villefranche Beaujolais Saône	PCAET	2018-2024	Obligatoire		X	Participation de l'animateur à une réunion lors de l'élaboration.
CC Beaujolais Pierres Dorées	PCAET	Non approuvé	Obligatoire	x	X	L'animateur a échangé sur la fiche action concernant la filière forêt-bois.
CC Beaujolais Pierres Dorées	Contrat de Transition Ecologique	En cours d'élaboration	Facultative			Participation de l'animateur au COPIL d'octobre 2020.
CC Saône Beaujolais	PCAET	2019-2025	Obligatoire		x	Participation de l'animateur à une réunion lors de l'élaboration.
Charlieu Belmont Communauté	PCAET	2019-2025	Obligatoire	X	X	Participé à un atelier de travail et relecture de la fiche action concernant la filière forêt-bois.

Tableau 9 : Cohérence et implication de la CFT dans les autres politiques publiques territoriales.



Fig. 25 : Visite du chantier de l'extension de Coforêt suite au COPIL de la CFT, 2019.



Fig. 26 : Visite de la desserte forestière de Chansaye suite au COPIL de la CFT, 2018.



Fig. 27: COPIL de la CFT, 2019.



Fig. 30: Réunion du réseau des territoires forestiers d'AuRA en Livradois-Forez, 2018.



Fig. 29: Réunion de concertation pour l'élaboration du PCAET de CBC, 2018.



Fig. 28: Page de la CFT sur le site internet du Syndicat Mixte du Beaujolais, 2020.

REMARQUE ET ENSEIGNEMENT

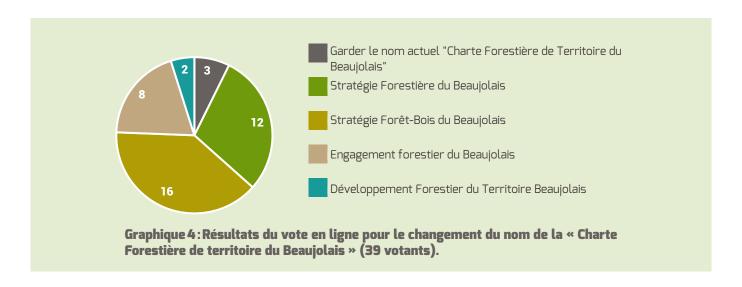
L'interprofession FIBOIS 69 est jugée par les partenaires comme la structure la plus adéquate pour accueillir l'animateur de la CFT.

Les partenaires apprécient le comité de pilotage annuel car c'est *a priori* le seul moment de l'année où une telle diversité d'acteurs ayant un point commun (la ressource forestière) se réunissent autour d'une même table et a l'occasion d'exprimer ses opinions aux autres. Néanmoins, cette réunion convit beaucoup de personnes (entre 30 et 40 personnes), et le format ne permet pas de se concerter sur les priorités, les actions à venir, sur l'ingénierie pour les lancer et les mener... Et il n'existe pas d'autre instance de la CFT où pouvoir discuter en comité plus restreint de la conduite technique des actions. C'est principalement l'animateur de la CFT qui impulse les actions en identifiant pour chacune les acteurs potentiels et qui prend contact avec eux, les sensibilise ... Ce fonctionnement use une grande partie du temps de l'animateur qui pour mener à bien les actions jongle entre les personnes. Ainsi des relations sont bien développées avec certaines structures (CRPF, COR, CCSB ...) avec lesquelles des points réguliers sont organisés pour élaborer des stratégies et actions locales ; tandis qu'avec d'autres structures les relations sont plus réduites par manque de temps et d'habitudes prises. Les chargés de mission PCAET des intercommunalités du territoire sont notamment peu conscients de l'existence de la CFT du Beaujolais et de ses actions. Certaines associations présentes au COPIL, déplorent de ne pas avoir pu mener davantage d'actions concrètes avec la CFT.

En chaque fin d'année, l'animateur de la CFT effectue un bilan des actions menées dans l'année afin de les présenter aux partenaires lors du COPIL. Néanmoins, la programmation 2018-2020 de la CFT ne comportait pas d'indicateurs de suivi des actions afin d'évaluer aisément leur avancement. Ainsi, il est difficile de tirer des conclusions chiffrées de l'efficacité des actions de la CFT. Il semble primordial pour la prochaine programmation de mettre en place des indicateurs permettant de suivre la charte plus aisément au fil du temps.

Malgré l'effort de consultation et de participation, peu d'actions sont menées en commun avec d'autres politiques publiques : des liens avec les PCAET ne sont pas concrètement établis avec des échanges réguliers. Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin et de mener des actions conjointement avec les politiques qui viennent d'être établies, et de défendre les intérêts de la filière au sein des politiques qui sont en cours de révision.

La CFT ne dispose pas d'un outil dédié pour sa communication, ce qui ne facilite pas sa visibilité et la compréhension de cet outil par les acteurs de la filière forêt – bois qui est régulièrement confondu avec le rôle de FIBOIS 69. Par conséquent, les acteurs de la filière forêt – bois ont une conscience limitée du nombre d'actions menées et de leurs thématiques, enjeux... Il semble opportun de profiter de la réorganisation du Syndicat Mixte du Beaujolais pour créer des supports de communication dédiés à la CFT. De plus, comme expliqué précédemment le nom même de « Charte Forestière de Territoire » porte à confusion. En ce sens, il a été proposé au partenaire d'en changer suite au COPIL du 12 mars 2021. 39 personnes ont voté et le nouveau nom proposé est « Stratégie Forêt – Bois du Beaujolais ».



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les 10 pistes de travail identifiées ont été mises en œuvre avec des actions proposées dans le plan d'action et également avec des actions identifiées en cours de programmation. L'animateur de la CFT est correctement identifié et intégré dans les réseaux de partenaires locaux et régionaux.

Les actions de la CFT étant principalement des actions de d'information et de sensibilisation, les impacts sont difficiles mesurer (puisqu'ils concernent le long terme). De plus, le manque d'indicateurs définis par enjeu complique l'évaluation des résultats des actions.

Les partenaires s'accordent sur le besoin de conserver cet outil de développement territorial, les quatre enjeux identifiés en 2015 et conservés en 2018, sont toujours d'actualité en 2021. De plus face à la croissance de la demande sur les marchés du bois, il semble primordial que la filière locale soit structurée et que le territoire s'implique dans ce développement afin qu'il soit le plus durable et vertueux possible.

Le bilan des échanges avec les partenaires met en évidence deux sujets majeurs à traiter dans la prochaine programmation :

- L'adaptation des forêts au changement climatique;
- La sensibilisation des collectivités territoriales et du grand public.

A l'avenir, les actions d'information et de sensibilisation seront toujours au cœur de la nouvelle « Stratégie Forêt – Bois du Beaujolais », néanmoins, cette dernière est attendue pour initier d'autres types d'actions sur des sujets plus spécifiques comme une étude de la ressource ou des groupes de travail sur des sujets tels que le changement climatique ou la desserte forestière.

Après 6 ans d'actions, les partenaires de la CFT se connaissent et se comprennent de mieux en mieux. L'ambition est désormais « d'aller plus loin » en réussissant à faire collaborer les acteurs sur davantage d'actions concrètes.



TABLE DES FIGURES

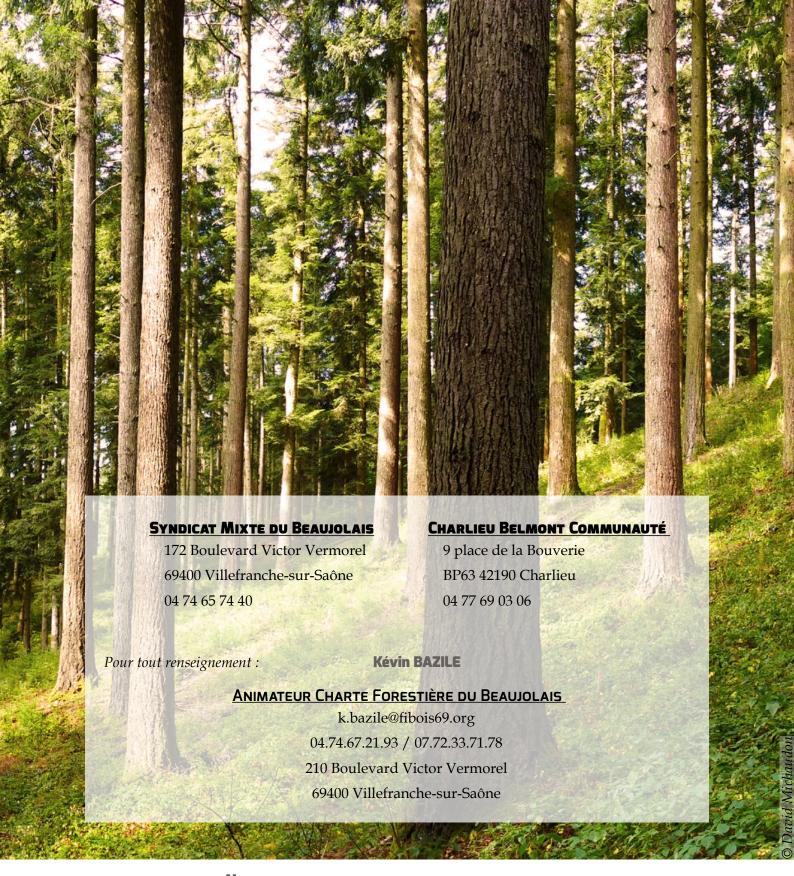
Fig. 1: Séance d'un FOGEFOR, 2018	14
Fig. 4 : Visite pour les propriétaires forestiers sur le changement climatique, 2019	14
Fig. 2 : Visite sur la thématique de la biodiversité par le CRPF	14
Fig. 5 : Vidéo <u>Des propriétaires forestiers soucieux des zones humides</u> © CEN AuRA, 2019	14
Fig. 3 : Visite d'une plantation diversifiée de la FDCML, 2020	14
Fig. 6 : Visite pour les ETF sur le changement climatique, 2020	14
Fig. 7 : Hiérarchisation de la desserte de la CCSB, 2019	20
Fig. 10 : Formation SST, 2018	20
Fig. 8 : Rénovation de la voirie forestière de Saint-Nizier-d'Azergue, 2020.	20
Fig. 11 : Journée bois énergie pour les élus du CD69, 2019.	20
Fig. 9 : Remise d'un prix symbolique de l'ARDEF à la commune de St-Nizier-d'Azergue, 2020	20
Fig. 12 : Journée bois énergie pour les élus du CD69, 2019	20
Fig. 13 : Visite de la halle de Lamure-sur-Azergue, 2019	24
Fig. 16 : Visite de la filière bois pour le conseil départemental du Rhône	24
Fig. 14 : Visite de la mairie de Belmont-de-la-Loire, 2018	24
Fig. 17 : Restitution du Défi Chataigner de l'école de Condé, 2020	24
Fig. 15 : Tournée COR, 2020	24
Fig. 18 : Construction d'un bâtiment tertiaire en bois, 2018.	24
Fig. 19 : Evénement Vis ma vie de bûcheron, 2019	26
Fig. 22 : Sortie en forêt pour la Fête de la science, 2018.	26
Fig. 20 : Intervention dans une école primaire, 2019	26
Fig. 23 : Panneau d'interprétation de la filière forêt - bois, 2019	26
Fig. 21: Animation au Mercredi du Col de Crie, 2019.	26
Fig. 24 : Cabane issue de l'aménagement du site du Col de Crie, 2020.	26
Fig. 25 : Visite du chantier de l'extension de Coforêt suite au COPII, de la CET. 2019	32

Fig. 30 : Réunion du réseau des territoires forestiers d'AuRA en Livradois-Forez, 2018	32
Fig. 26 : Visite de la desserte forestière de Chansaye suite au COPIL de la CFT, 2018	32
Fig. 29 : Réunion de concertation pour l'élaboration du PCAET de CBC, 2018	32
Fig. 27 : COPIL de la CFT, 2019.	32
Fig. 28 : Page de la CFT sur le site internet du Syndicat Mixte du Beaujolais, 2020	32
Graphique 5 : Table des graphiques	
Graphique 1 : Nombre d'action réalisées par piste de travail identifiée dans le plan d'action 2 exhaustif).	
Graphique 2 : Répartition des actions menées en fonction du public visé	11
Graphique 3 : Répartition des actions menées en fonction de leur type	12
Graphique 4 : Résultats du vote en ligne pour le changement du nom de la « Charte Forestiè du Beaujolais » (39 votants).	

TABLE DES TABLEAUX

Tableau1: Actions menées dans l'axe de travail 1 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	15
Tableau 2 : Actions menées dans l'axe de travail 3 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	. 19
Tableau 3 : Actions menées dans l'axe de travail 4 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	. 19
Tableau 4 : Actions menées dans l'axe de travail 5 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	. 19
Tableau 5 : Actions menées dans l'axe de travail 6 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	.23
Tableau 6 : Actions menées dans l'axe de travail 7 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	.23
Tableau 7 : Actions menées dans l'axe de travail 8 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	. 27
Tableau 8 : Actions menées dans l'axe de travail 9 entre 2018 et 2020 (non exhaustif)	.28
Tableau 9 : Cohérence et implication de la CFT dans les autres politiques publiques territoriales	31





Nous remercions l'ensemble des partenaires

qui nous ont accordé de leur temps et leur regard pour l'évaluation de la Charte Forestière de territoire du Beaujolais 2018-2020 et l'élaboration du programme d'action 2021-2026 qui en découle.

Avec le soutien de :



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)





